

La mixité de l'enseignement qui s'est imposée en France dans les années 1960, associée à l'obligation scolaire jusqu'à 16 ans et à la massification de l'enseignement, devait permettre l'égalité des chances entre filles et garçons face au cursus scolaire et à l'orientation professionnelle. Or, la présence des sexes selon le type d'études est loin d'être égalitaire. Dans l'enseignement général, plus les filières sont valorisées, plus la proportion de garçons est importante. Dans l'enseignement technique, les filles sont surreprésentées dans les filières tertiaires et médico-sociales et les garçons dans les filières électroniques et industrielles. Ces disparités, un peu moins criantes qu'il y a quelques années, trouvent une part de leur explication dans la construction de compétences sexuées. Les filles sont poussées à choisir des filières nécessitant des qualités relationnelles et expressives qui leur permettent de valoriser leur sensibilité. Elles s'orientent ainsi plus volontiers vers des spécialisations littéraires (langue, littérature, secrétariat) ou sociales (psychologie, école d'infirmières) qui leur ouvrent des emplois de services tournés soit vers les enfants (enseignante du primaire, assistante maternelle, ...), soit vers les adultes (assistante sociale, vendeuse, secrétaire ...), mais le plus souvent précaires ou dévalorisés. La socialisation sexuée les destine finalement à choisir un emploi « féminin », dominé et peu rémunérateur, pour correspondre au stéréotype de leur sexe et pour pouvoir concilier leur vie professionnelle avec leur probable destin de mère. Évidemment, ces choix ne sont pas imposés, au sens strict du terme, par la famille, mais ils sont en tout cas légitimés par les encouragements de ses membres et par le goût des filles elles-mêmes, goût façonné par leur éducation.

Les inégalités liées au sexe s'expriment également dans le fonctionnement quotidien de la famille. Même si cela semble être plus le cas en milieu ouvrier, les garçons sont autorisés à s'extraire assez tôt du cercle restreint de la famille. Les adolescents ont, par exemple, davantage le droit de sortir que les adolescentes, de s'inscrire à des clubs de sport ou de rentrer tard. L'intérieur devient le lieu féminin et l'extérieur le lieu masculin. Cette distinction trouve des applications concrètes dans la participation des enfants aux tâches ménagères. Les jeunes filles sont très tôt « encouragées » à seconder leur mère dans les tâches domestiques. Elles participent plus souvent que les garçons au ménage, à la préparation des repas ou à la surveillance des petits.

Ces exigences inégales en matière d'orientation et de travaux domestiques reposent sur l'idée qu'il existe des compétences propres correspondant à l'image de ce que sont supposés être les hommes et les femmes. L'extérieur, la force, la technique et la science sont généralement associés aux savoir-faire masculins. L'intérieur, l'expression, le domestique et les lettres définissent davantage les aptitudes féminines. Ces distinctions qui naissent dans la famille ne sont cependant pas aussi univoques que cela. Elles ne sont pas non plus aussi systématiques ni aussi contraignantes que dans les années 1950. Elles ne sont pas, enfin, aussi déterminantes dans toutes les familles. Mais elles continuent d'exister et fondent en partie les inégalités de sexe, renforcées par les autres instances de socialisation que sont l'école, le lieu de travail, les groupes de pairs et les médias.

Nicolas Jonas, La Famille (2007),
extrait du chapitre 7, éd. Bréal.